

# ANZIN'MAG

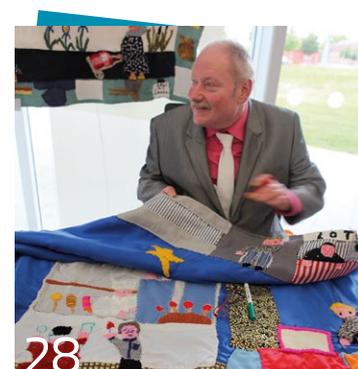
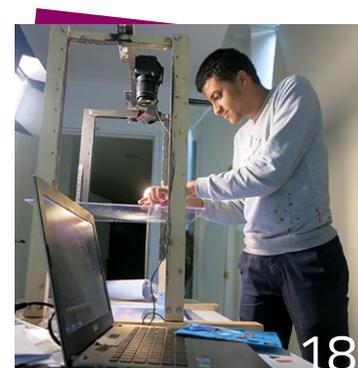
votre magazine municipal d'informations

- p. 14 Budget : des investissements record pour 2019
- p. 22 Le complexe sportif Gilliard a été inauguré
- p. 30 Le théâtre d'Anzin dans le giron de l'agglo



Du jeune enfant au jeune adulte,  
la ville s'engage pour la jeunesse

# SOMMAIRE



## 11 L'INTERVIEW

- Claire Dumelz

## 12 EN IMAGES

- La Semaine Bleue
- Le Marché de Noël

## 14 VIE ANZINOISE

- Budget 2019
- Formation Rubika
- Journées Santé Bien-être
- Budget participatif

## 18 DOSSIER

- La ville s'engage pour la jeunesse

## 22 CADRE DE VIE

- Label Ville prudente
- Complexe sportif André Gilliard
- Point travaux

## 24 VIE PRATIQUE

- Anzin'Clic
- Inscriptions sur les listes électorales

## 25 VIE ASSOCIATIVE

- Soirée des Mérites anzinois

## 28 VIE CULTURELLE

- Hommage à Jacques Trovic
- Cérémonie Henri Durre
- Nouvelle directrice des affaires culturelles
- Théâtre d'intérêt communautaire
- Coups de cœur médiathèque



Pierre-Michel  
**BERNARD**  
Maire d'Anzin

## Tous mes vœux de bonheur pour 2019

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

En ce début d'année, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé pour 2019.

Pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, **les taux communaux d'imposition ne seront pas augmentés. Tous les tarifs de nos services à la population seront maintenus au même niveau** : gratuité de la médiathèque, de l'école des sports, de l'école d'arts plastiques, ticket de cantine toujours à 1,50 €, tarifs inchangés pour les études dirigées, les centres de loisirs, le conservatoire, les activités périscolaires... Nos associations continueront d'être soutenues avec toujours plus de 200 000 € d'aides financières.

Notre gestion rigoureuse va nous permettre de prévoir **7 millions d'€ d'investissements** pour 2019. Un tel investissement est possible grâce à la **très bonne**

**santé financière** de notre ville. Sont programmés : la poursuite de la réhabilitation de la cité du Mont de la Veine, la fin des travaux de reconstruction de l'école maternelle Carpeaux et du gymnase de la Bleuse Borne, le début de la réhabilitation et extension de l'école maternelle Jaurès, la fin de la restructuration du square de la République devant le collectif Basly, la poursuite de notre programme de vidéoprotection... Une somme de 50 000 € a de nouveau été réservée pour le budget participatif.

### Des labellisations appréciées

Grâce au travail effectué depuis de nombreuses années sur la prévention et la sécurité routières, nous avons obtenu le **label Ville Prudente 2 cœurs**. Seuls 10 villes et villages ont été labellisés dans la région et personne n'a obtenu plus de 2 cœurs, ce qui prouve la qualité du dossier présenté. Un grand merci à Isabelle Asselin, conseillère municipale déléguée à la Prévention

routière, qui porte ce sujet ô combien important depuis 2008, aidée par les services de la ville et par certaines associations, notamment celles de Joël Dupont, président de l'Amicale des Anciens Elèves de l'école De Gaulle et de Jean-Luc Honoré, président du Vélo Club de l'Escaut.

Le jury du label villes et villages fleuris a confirmé nos **2 fleurs avec félicitations**, récompensant le travail effectué tout au long de l'année par nos services espaces verts et voiries, et **notre politique environnementale** menée depuis 2008.

### De nombreuses actions pour la jeunesse

Le dossier de cet Anzin'Mag est consacré à notre **politique d'accompagnement de la jeunesse** anzinoise. Vous pourrez vous rendre compte de la richesse et de la variété des **actions** proposées, pour nos plus petits avec notamment le multi-accueil jusqu'à nos 16/25 ans qui bénéficient entre autre de la présence de 2 éducateurs.

A noter cette année, le **renouvellement du Conseil municipal des jeunes**. J'ose espérer, comme ce fut le cas lors du précédent vote, que les enfants seront encore nombreux à se présenter à ces élections et encore plus nombreux à voter, donnant ainsi aux adultes une vraie leçon de démocratie participative.

Les événements tragiques de Strasbourg nous confortent dans notre motivation à faire que le **bien vivre ensemble reste au cœur de notre action**. La tolérance, l'humanité et le respect de chacun sont les bases de l'indispensable recherche de cohésion sociale.

Je vous réitère à toutes et à tous, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour 2019 et j'ai le plaisir de vous inviter le **mercredi 16 janvier à 19h**, à la salle municipale des fêtes, pour la cérémonie des vœux à la population.

Anzinoisement vôtre.

Notre gestion rigoureuse  
va nous permettre de  
prévoir 7 millions d'€  
d'investissements  
pour 2019

# Temps Forts

 Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)



■ 23 septembre et 7 octobre  
Banquets d'automne



■ 10 novembre  
Cali au théâtre  
(lancement du Festival Scènes sonores)



■ 12 octobre  
Octobre rose sur le marché



■ 21 octobre  
Braderie d'automne



■ 27 octobre  
Cyclocross du Vélo Club de l'Escaut



Vous l'avez  
AIMÉE !



[www.facebook.com/villeanzin](http://www.facebook.com/villeanzin)

Flashez  
moi!



20 novembre

### Journée des Droits de l'enfant et Semaine de la solidarité

Avec plus de 4400 vues, plus de 300 « J'aime » et 60 partages, vous avez été nombreux à apprécier les prestations des élèves anzinois dans les écoles de la ville et au Parc Dampierre. Chants, flashmobs et lâchers de ballons étaient au programme de cette journée organisée dans le cadre du CLAS.

Si vous ne faites pas encore partie des quelque **4670 abonnés** à notre page **Facebook**, rejoignez-nous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine !



■ 1<sup>er</sup> novembre  
Cérémonie de la Toussaint



■ 15 novembre  
Franck Dubosc au théâtre

■ 12 décembre  
Cérémonie d'hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie



■ 19 décembre  
Pinocchio au théâtre



■ 14 décembre  
Noël au multi-accueil

## Insee

### Le recensement, c'est important !



Le prochain recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février. Chaque année, 8% des logements anzinois sont tirés au sort par l'Insee. Si c'est votre cas, la mairie vous en avertit par courrier. Lors de la visite de l'agent recenseur (4 ont été recrutées par la mairie), vous pouvez choisir de remplir le questionnaire papier ou de le remplir en ligne. Dans ce cas, l'agent vous remettra une notice et vos codes personnels pour vous connecter sur le site dédié : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). En remplissant le questionnaire en ligne, vous gagnerez du temps : pas besoin d'un second passage de l'agent recenseur, questionnaire guidé et plus facile à compléter, confidentialité respectée, gestion durable du recensement : moins de papier, et donc moins coûteux !

Quoi qu'il en soit, il est important que vous participiez : le recensement permet d'établir la population officielle de la commune et de connaître ses caractéristiques (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. De ces chiffres découlent aussi la participation de l'Etat au budget de la commune, le nombre d'élus au Conseil municipal, le nombre de pharmacies ou d'équipements collectifs nécessaires (écoles, transports, besoins en logements...). C'est pourquoi votre participation est essentielle. Merci, si vous êtes concernés, de réserver le meilleur accueil à nos agents !

## Handicap

### La ville a reçu le label S3A

Vous connaissez sans doute le pictogramme du fauteuil roulant, gage d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap moteur. Sauriez-vous identifier le visuel de référence pour le handicap intellectuel ? Il s'agit du S3A, qui représente deux visages, l'un blanc, l'autre bleu, fondus l'un dans l'autre.

Le 21 décembre, M. le Maire et Mme Tomson, adjointe déléguée à la Politique éducative, familiale et au Handicap, ont reçu de l'APEI le fameux pictogramme. Celui-ci, affiché en différents lieux de la ville, permet aux personnes déficientes mentales de repérer facilement les structures qui leur proposent un accueil, un accompagnement, une accessibilité et des prestations adaptées.

En effet, une trentaine d'agents de la ville, en contact régulier avec le public, ont suivi cette année une formation de l'APEI permettant de garantir cet accueil et de mieux répondre aux besoins des plus fragiles.



## Label Ville fleurie

### Anzin conforte encore sa 2<sup>e</sup> fleur, avec les félicitations du jury !



Notre ville participait cette année encore au label des Villes et villages fleuris. Après avoir décroché une 2<sup>e</sup> fleur en 2012, confortée en 2014 puis en 2016 avec les encouragements du jury, nous avons cette année obtenu les félicitations du jury. Rappelons que ce label récompense le fleurissement et le cadre de vie, mais pas seulement : il s'engage de plus en plus sur des valeurs comme le respect de l'environnement et la promotion du lien social.

C'est en tout cas un pas de plus vers la 3<sup>e</sup> fleur, que les élus et les équipes municipales espèrent bien décrocher lors du prochain passage du jury.

## Cadre de vie

### 33 participants récompensés au concours des maisons fleuries et des jardins collectifs

Le 29 octobre, 33 personnes ont reçu leurs récompenses pour avoir participé au concours des maisons fleuries et des jardins collectifs. Une année particulière où, en raison de conditions météo non moins particulières, les participants au concours aux jardins collectifs étaient beaucoup plus nombreux qu'à celui des maisons fleuries. Ont reçu un 1<sup>er</sup> prix : Mme Richez pour les jardins Lecalier, M. Noblecourt pour les jardins d'Arnonville, M. Bail pour les jardins Talabot ; M<sup>me</sup> Carpentier pour les maisons fleuries, catégorie « Maison avec jardin visible depuis la rue », M<sup>me</sup> Benrezga pour la catégorie « Balcons et terrasses », et M<sup>me</sup> Boudal pour la catégorie « Fenêtres et façades ». Tous les participants sont repartis avec un diplôme et un bon d'achat de 5 à 80€, valable chez les commerçants d'Anzin. Encore bravo à tous pour leur contribution !



## Ecocitoyenneté

### Compostage au cimetière : bien, mais peut mieux faire



Il y a quelques mois, des agents des services techniques de la ville ont reçu une formation, dispensée par Valenciennes Métropole, visant à mettre à disposition des usagers des bacs à compost dans les cimetières. Formation rapidement mise à profit, puisque des bacs ont été installés au printemps dans le cimetière de la Bleuse Borne, pour une première phase de test.

Résultat : près de 80% des usagers utilisent correctement ces bacs à compost. Seule une faible proportion des utilisateurs continue de mélanger les divers types de déchets. Pour rappel, les bacs ont tous été installés par groupe de 2 : un bac pour les déchets verts, qui créeront le compost, et un autre pour les plastiques et autres déchets. Pour rappel, le principe est que seuls les déchets végétaux (fleurs fanées, feuilles mortes, petits branchages, terre des pots de fleurs) doivent être jetés dans le composteur. Le compost obtenu sera ensuite utilisé comme engrais par les agents pour enrichir le sol des jardins publics. Si le test est concluant à la Bleuse Borne, d'autres composteurs seront installés au cimetière centre. Se les approprier et les utiliser correctement, c'est une façon simple pour chacun de contribuer à l'embellissement de la ville et à la diminution des déchets.

## Accessibilité

### La ville donne de la voix à son site web

Pour renforcer son accessibilité, le site de la ville s'est doté du système de vocalisation Readspeak. Il s'agit d'un logiciel doté d'une synthèse vocale permettant de lire le texte du site internet. Il suffit pour cela de cliquer sur le bouton « **Ecoutez** ». Toutes les pages peuvent ainsi être lues pour améliorer l'expérience des personnes porteuses d'un handicap visuel, ou non lectrices.

Cette solution sera également utile aux personnes consultant l'information sur de petits écrans (tablette/smartphone...), et permettra à ceux qui n'ont pas toujours le temps de lire de pouvoir faire autre chose tout en se tenant informés des informations proposées par le site.

• **Rendez-vous sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)**



## CCAS

Livraison des repas à domicile :  
la très bonne note du service

Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, le CCAS propose depuis de nombreuses années un service de portage des repas à domicile. Confectionnés par le service Restauration de la ville, les repas sont ensuite livrés chez les quelque 130 personnes qui en bénéficient. Afin d'évaluer la satisfaction des usagers, un questionnaire a été distribué cette année à une centaine de bénéficiaires. 67 personnes y ont répondu, un échantillon plus que représentatif ! Ont été jugées très satisfaisantes ou satisfaisantes : la présentation des plats (par 98,5 % des personnes interrogées), la quantité servie (à 94%), la qualité gustative (à plus de 80%), la variété des menus (à plus de 82%). Sont aussi appréciés : le service de livraison (à 100% adapté aux besoins des usagers), le coût de la prestation (jugé cohérent avec sa qualité par 94% des personnes interrogées), le système de facturation (jugé adapté à 98,5%), les horaires de livraison... Au final, les personnes étaient invitées à donner une note sur 5 : noté 5/5 par une majorité d'entre elles (47,8%), le service a reçu aussi un grand nombre de 4/5 (40,3%), ce qui lui donne une note moyenne de 4,28 sur 5. Bravo aux agents de la ville et du CCAS qui œuvrent chaque jour pour préparer, conditionner, livrer des repas de qualité aux usagers, et merci aux personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire.

▪ **Retrouvez les résultats complets de l'enquête** sur notre site [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)



## Démocratie participative

Le Comité de quartier sud continue  
de s'investir dans son jardin des sens

L'Assemblée générale du Comité de quartier sud, en octobre dernier, s'est conclue par un renouvellement des membres du bureau. Jacky Tomson, le président, et son équipe, poursuivent leur projet de jardin des sens à proximité de la médiathèque. Après la création des bacs et leur plantation l'été dernier, de nouvelles animations sont prévues cette année, en collaboration avec la médiathèque : une visite guidée de l'exposition «La graine et le jardin», une heure du conte sur le thème du jardin et de nos 5 sens, suivie de plantations de graines par les enfants. Ces animations sont prévues le samedi 4 mai à 15h pour les enfants de 5 ans et plus. Avant cela, une chasse aux œufs sera proposée aux enfants du quartier le samedi 20 avril au parc Dampierre.



## Solidarité

## Collecte de jouets

Grâce au Noël de la Solidarité et aux nombreux jouets récoltés, les enfants défavorisés ont pu recevoir un cadeau, ainsi que quelques friandises, le mercredi 5 décembre, en présence du Père Noël.

Le CCAS remercie encore les généreux donateurs qui se sont mobilisés pour que la collecte de jouets soit, cette année encore, une réussite.



## Pratique

### Le site de la médiathèque a fait peau neuve !



Le site internet de la médiathèque a adopté un nouveau look et propose une navigation plus intuitive et agréable. Responsive design, le site est accessible aussi bien depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Retrouvez-y toutes les informations relatives au fonctionnement et aux animations de la médiathèque, consultez à distance son catalogue et accédez à votre compte lecteur pour suivre vos prêts en cours, faire des prolongations, gérer vos réservations, enregistrer et organiser vos recherches, laisser des notes et avis sur les documents.

Vous avez trouvé le document que vous cherchiez ?

Le site vous suggère des liens vers d'autres documents du même genre, du même auteur, ou des liens vers des sites internet en rapport avec votre recherche.

Gagnez du temps en vous pré-inscrivant en ligne : votre carte d'adhérent sera ainsi prête dès votre prochain passage.

Vous pouvez également vous pré-inscrire en ligne aux nombreuses animations proposées par la médiathèque.

▪ **Rendez-vous sur [www.mediathèque-anzin.fr](http://www.mediathèque-anzin.fr).** Le site est également accessible depuis **l'appli « Anzin ma ville »**.



## Application

### Des élus à portée de clic

La ville souhaite maintenir une grande proximité entre élus et habitants. L'outil numérique est à cet égard un atout indéniable, et notamment notre application « Anzin ma ville ». Un outil de prise de rendez-vous en ligne y est désormais disponible, ainsi que sur notre site internet [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr). Le principe : l'utilisateur choisit sur l'application ou sur le site l' élu qu'il souhaite rencontrer, un créneau horaire et un lieu de rendez-vous (en mairie ou dans les structures de proximité proposées), puis envoie sa demande.

Celle-ci, prise en charge immédiatement par l'appli, est redirigée automatiquement vers l' élu ou les services de la ville pour qu'ils confirment le rendez-vous.

L'appli « Anzin ma ville » est disponible sur Google Play ou dans l'App Store.

## Départs en retraite

### Patrick Cambron et Raymond Martinage ont fait valoir leurs droits à la retraite



Après 32 ans passés au service des Anzinois, Patrick Cambron, chef de la Police municipale, est parti en retraite. Entré en mairie en 1982 en tant que chauffeur, il réussit brillamment l'examen de gardien de police en 1987. Il démarre alors sa carrière dans la police municipale, dont il

prendra finalement la tête. C'est Christophe Lionne qui assure l'intérim, en attendant son remplacement prochain par Philippe Gouget, qui prendra les rênes de la police municipale pluri-communale (qui regroupera les polices municipales d'Anzin, Beuvrages, Petite-Forêt et Raismes).



Raymond Martinage a lui aussi passé une trentaine d'années en mairie. Arrivé comme conducteur du bus de la ville, il se verra confier plus tard la gestion de l'entretien des bâtiments, puis celle de la salle des fêtes et des banquets notamment. Il a été remplacé par son adjointe,

Laëtitia Raimbaux.

Souhaitons-leur, après d'aussi longues carrières, une retraite heureuse et agréable !



## Quali'fourchette

La restauration scolaire fera son cinéma du 25 au 29 mars



Depuis 2016, la ville organise chaque année le festival Quali'Fourchette, dans le but de faire connaître aux parents et aux enfants le travail des équipes de la restauration scolaire : découvrir la vie professionnelle des cuisiniers de la commune, comprendre comment sont conçus et confectionnés chaque jour les repas de nos enfants, profiter de temps d'animations et de visites des lieux de restauration.

Chaque jour seront proposés à la cantine des menus inspirés de « L'aïe ou la cuisse », « Ratatouille », « Tempête de boulettes géantes », « La soupe aux choux »... Vous l'aurez compris, la thématique choisie cette année est le cinéma !

Avec un temps fort le mercredi : visite de la cuisine centrale, rencontre des fournisseurs, confection de menus, dégustation des repas... Un concours de cuisine sera organisé sur le thème « Charlie et la chocolaterie », avec les enfants qui fréquentent les accueils de loisirs et les parents qui le souhaitent.

Le repas lauréat sera ensuite proposé dans les menus de la restauration scolaire.

▪ **Le programme complet** sera disponible à l'approche de l'événement sur le site [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)

## Aînés

Près de 1900 coffrets festifs ont été distribués

Début décembre, près de 1900 coffrets de Noël ont été distribués aux personnes âgées de la ville. Durant 4 jours, les membres du Conseil municipal et du Conseil d'administration du CCAS ont parcouru les rues d'Anzin pour offrir en mains propres ces cadeaux de fin d'année. De quoi faire plaisir aux gourmands et agrémenter les repas de fête, puisque chaque coffret contenait foie gras de canard, confit d'échalotes et framboises, terrine de lapin à l'estragon, effilé de canard et pommes de terre sarladaises, délice de pruneaux au sirop et caramel, cake aux fruits, confitures, chocolats, truffes...



## Convivialité

Noël avant l'heure dans les maisons de retraite

Pour que Noël reste un moment festif pour tous, y compris pour nos aînés en maison de retraite, M. le Maire et les membres du Conseil d'administration du CCAS leur ont rendu visite. Et ils n'y sont pas allés les mains vides : un kit manucure a été offert à tous les résidents des Tulipiers et de Doux Séjour.



## Culture

## « J'en ai rêvé, ils l'ont fait et bien fait »

Le 10 novembre, la ville commémorait le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale grâce à un spectacle associant plusieurs associations culturelles anzinoises. Rencontre avec Claire Dumelz, metteur en scène de « Préparons la paix ».



Claire Dumelz

### Comment devient-on metteur en scène d'un tel spectacle ?

Native de Maing, j'ai quitté la région à 19 ans pour aller à Paris. Là-bas, j'ai principalement suivi les cours d'art dramatique de Jean Périmony, puis je suis devenue comédienne. En plus de monter sur les planches, j'ai pris goût à la mise en scène ; j'ai donc créé en 2003 ma propre compagnie, « Avec des Ailes... ». Je suis revenue à Maing il y a 4 ans, comme un retour aux sources, avec l'envie de donner à ma région ce que j'avais appris à Paris. Avec d'autres professionnels du spectacle, nous avons monté le collectif Passerailes à Anzin, dont le but est de promouvoir les artistes régionaux et de valoriser les spectacles vivants. C'est grâce à cela que je me suis vu confier la mise en scène du spectacle, il y a plus de 2 ans.

### Pouvez-vous nous expliquer la genèse du projet ?

Lorsque nous l'avons rencontrée, Elisabeth Gondy, adjointe à la Culture, souhaitait un spectacle de commémoration, mais qui mette l'accent sur un message de paix, quelque chose qui ne soit pas triste mais positif. Elle avait convié toutes les associations artistiques et culturelles à s'y joindre. La plupart ont répondu présentes. Pour ma part, j'avais déjà travaillé avec enthousiasme sur de gros projets unissant des partenaires différents (danseurs, musiciens...). J'ai donc pris les choses en main, entrepris des recherches historiques et fait des propositions. Nous avons échangé sur l'idée de la malle, et tout est parti de là.

### Comment résumeriez-vous l'histoire ?

Tout commence par une partie de cache-cache et la découverte d'une malle par des enfants d'aujourd'hui. Cette malle renferme tous les souvenirs de la guerre que leur grand-père, qui la tenait lui-même de son grand-père, conservait précieusement. À partir de là, j'ai construit une trentaine de tableaux, mêlant musique, chant, danse, théâtre et poésie. Tout cela avec des allers-retours entre le passé et le présent, les scènes d'aujourd'hui alternant avec des séquences se passant en 14-18.

### Il y avait près de 150 intervenants, comment avez-vous fait pour tout coordonner ?

C'est vrai qu'il y avait beaucoup de monde : une poignée de professionnels, une majorité d'amateurs, et même des débutants ! En effet, pour la partie théâtrale, les écoles d'Anzin avaient été sollicitées. Sept élèves des écoles Gilliard-Voltaire et Jean Jaurès ont été auditionnés. Je les ai complètement formés et leur ai appris à jouer, à parler, à se déplacer... c'était un gros travail, mais ils ont au final été sublimes. Chaque association répétait de son côté, et nous nous retrouvions tous les mois pour faire le point. La dernière semaine a été particulièrement intense, avec 2 répétitions générales. Il y avait une bonne ambiance de travail, respectueuse, enthousiaste, et même complice. C'était facile et plaisant de travailler ensemble !

### Finalement, quel a été l'accueil du public ?

Malgré des réservations timides au début, nous avons eu 1500 spectateurs sur les 2 représentations ! Chacune a duré 2h, ce qui peut paraître long, mais le spectacle était rythmé, les gens étaient ravis, même les plus jeunes ! C'était beaucoup de travail, de fatigue et de stress, mais j'en ai été largement récompensée. La cerise sur le gâteau a été le Mérite anzinois que nous avons tous reçu une semaine plus tard, cela nous a fait chaud au cœur. Je pense que beaucoup seraient partants pour revivre les moments magiques et très émouvants que nous avons connus ce 10 novembre.

### Ont participé au spectacle :

- le collectif « Passerailes »
- la Cie « Avec des ailes... »
- l'harmonie « Urit et Alit »
- l'école de danse « Solletico »
- le théâtre Watteau
- la chorale Henri Lobert
- le Conservatoire municipal de musique
- les jeunes comédiens des écoles.

“ Le spectacle ressemblait vraiment à ce que j'avais imaginé, il a même dépassé mes espérances. ”

## Seniors

# 1500 personnes ont profité de la Semaine Bleue

La Semaine Bleue à Anzin, ce sont 4 jours de festivités et un programme varié : un grand karaoké, les reprises de France Gall par le groupe Calypso, l'humoriste Michel Guidoni, et une incursion dans les années 80 avec Julie Piétri et Emile et Images. Le tout en alternance avec le grand orchestre de variétés Trio Jérôme Dhainaut Orchestra accompagné de MM. Pepek et Decobecq.



Retrouvez l'ensemble des photos en flashant ce QR code avec votre smartphone / tablette ou sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)



## Événement

# La magie de Noël a encore opéré

Malgré une météo morose, le Marché de Noël a encore été une réussite : danses et chants polonais, show laser, conte de Noël, tempête de neige, patinoire... sans oublier, la visite du Père Noël en personne !



Retrouvez l'ensemble des photos en flashant ce QR code avec votre smartphone / tablette ou sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)



## Budget

# Une gestion maîtrisée et des investissements record pour 2019

Le Budget primitif 2019 a été présenté lors du Conseil municipal du 17 décembre dernier. Il s'agit du budget le plus important de ce mandat, comme nous l'explique Damien Coyez, adjoint délégué aux Finances et au Commerce.

### En quoi ce budget prévisionnel est-il assez exceptionnel ?

Notre budget s'établit pour 2019 à 27 248 415€, contre 23 380 711€ au BP 2018, soit une hausse de 16,54%. C'est le budget le plus important de notre mandat. La section de fonctionnement s'équilibre à 18 838 896€ (+4% par rapport à 2018), tandis que la section investissement connaît une forte hausse et passe de 5 265 564€ en 2018 à 8 409 519€, soit + 59,71%. Notre bonne santé financière nous permet en effet d'investir massivement pour améliorer la qualité de vie de nos habitants, avec le souci constant de maintenir la qualité des services que nous leur rendons et de préserver leur pouvoir d'achat.

### Que faites-vous pour le maintien du pouvoir d'achat des habitants ?

Dans un souci de gestion des deniers publics, nous réalisons des économies de fonctionnement en mutualisant certains services avec Valenciennes Métropole, comme les services juridique ou informatique, qui sont devenus intercommunaux au 1<sup>er</sup> janvier. Cela nous permet des économies d'échelle qui, dans un contexte de maîtrise budgétaire, ne sont pas négligeables. Et pourtant, nos charges à caractère général sont en hausse de 6,04%, car nous avons décidé de faire des efforts supplémentaires sur certains postes importants pour les habitants. Depuis la rentrée de janvier, nous proposons par exemple 1 repas 100% bio par semaine aux enfants fréquentant la cantine ou les centres de loisirs. Et cela, sans augmenter le prix du ticket de cantine, toujours à 1,50€ pour les Anzinois. Dès la rentrée scolaire 2019, nous prendrons en charge les fournitures scolaires, en fournissant un trousseau complet à tous les élèves des écoles élémentaires. Cela représente un

budget de 11 000€. Par ailleurs, nos taux d'imposition restent inchangés pour la 10<sup>e</sup> année consécutive. Et en 2019 nous n'augmentons aucun tarif des services au public, que ce soit pour les locations de salle, les concessions des cimetières, la restauration scolaire, les centres de loisirs et garderies, les études dirigées... Sans oublier que le conservatoire, la médiathèque, les écoles municipales des sports et d'arts plastiques, les stages sportifs... demeurent gratuits pour les Anzinois. Maintenir le pouvoir d'achat de nos concitoyens est notre souci depuis le 1<sup>er</sup> jour de notre 1<sup>er</sup> mandat, et nous le confirmons cette année encore.

### Quels sont les principaux investissements prévus ?

Concernant la section investissement, ce sont surtout les dépenses d'équipement qui augmentent. Une partie des investissements pour le gymnase Bleuse Borne prévue en 2018 a dû être reportée sur 2019, en raison d'imprévus durant le chantier : cela porte à 3 426 000€ la somme qui y sera investie cette année. Pour le reste, nous continuons à rénover les écoles : l'école maternelle Carpeaux sera achevée cet été, et nous entamerons ensuite l'école maternelle Jaurès. Nous poursuivons la requalification de ...

### En chiffres...

Budget primitif 2019  
**27 248 415 €** (+16,54%\*)

Investissements  
**7 389 519 €**  
de dépenses d'équipement  
(+77,82%\*)

Endettement  
**549€ par habitant**  
(moyenne nationale : 931€)

Capacité d'autofinancement  
**3 227 509€** (+ 45,34%\*)

Encours de la dette  
**7 564 713€** (-205 263€\*)

Capacité de désendettement  
**3,03 ans** (3,8 ans en 2018)

\*Par rapport à 2018





## Le saviez-vous ?



La cantine à 1,50€ représente pour les familles un gain de 30€ par mois et par enfant par rapport à la moyenne des autres villes.

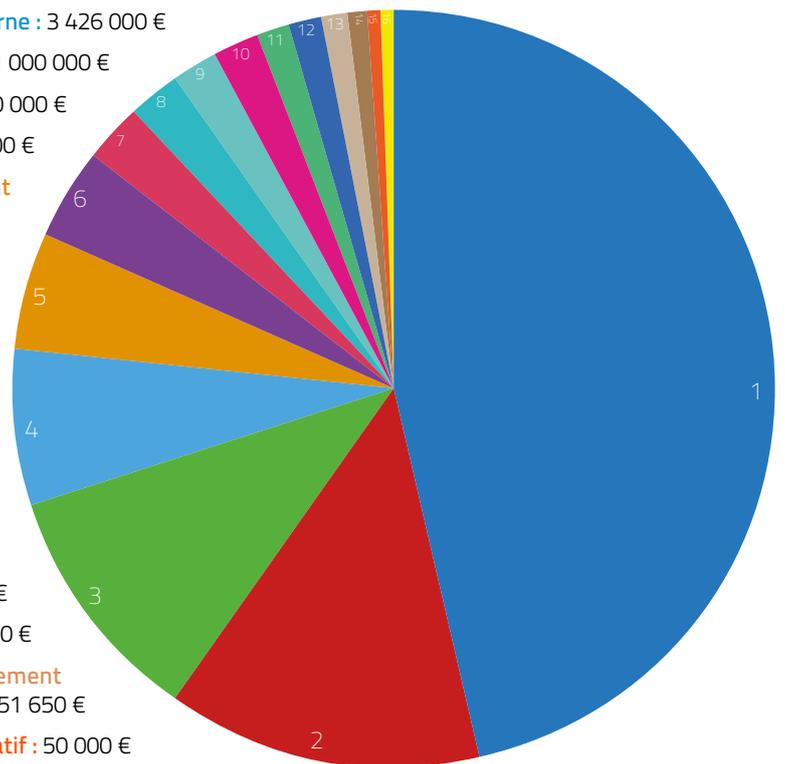
... la cité du Mont de la Veine. Nous allons rendre la mairie davantage accessible aux personnes à mobilité réduite et remplacer l'ascenseur, aujourd'hui défectueux, pour un meilleur accueil des habitants. Nous poursuivons l'équipement des écoles : nous allons adapter les classes de CE1 pour le passage à 15 élèves par classe, nous allons créer des espaces détente pour les CP et acquérir des écrans tactiles pour tous les CM1 de la ville. Côté vidéoprotection, nous allons installer de nouvelles caméras à la Cité du Mont de la Veine, au gymnase Bleuse Borne et au stade André Gilliard. Pour une meilleure efficacité et pour

renforcer la sécurité dans notre ville, la capacité d'enregistrement de toutes les caméras sera augmentée. Nous allons reconduire le budget participatif et offrir la possibilité aux Anzinois de proposer leurs projets... Comme vous le voyez, ces investissements visent à satisfaire nos concitoyens dans différents domaines : cadre de vie, sport, éducation, sécurité...

### La ville peut-elle se permettre d'investir autant ?

Malgré les sommes annoncées, notre très bonne capacité d'autofinancement nous permet de minimiser le recours à l'emprunt. Et comme nous

sommes très peu endettés (notre taux d'endettement est de 549€ par habitant pour une moyenne nationale de 931€), nous bénéficions de taux très intéressants auprès des organismes financiers. De plus, nos emprunts sont majoritairement classés dans la catégorie A, parmi les moins risqués. Sans oublier que le service financier optimise chaque plan de financement en allant chercher toutes les subventions possibles : rien que pour cette année, nous pouvons attendre près d'1 460 000€ de subventions d'Etat pour nos investissements. Autant d'éléments qui illustrent une gestion rigoureuse.



## Emploi

# Une formation Rubika pour les jeunes du territoire

**Courte, gratuite\*, ouverte aux jeunes de 18 à 25 ans, avec ou sans bac : la prestigieuse école Rubika ouvre son savoir-faire aux jeunes du Valenciennois.**

La ville d'Anzin dispose sur son territoire de la Serre numérique, un site d'excellence dédié à la création numérique. Le site abrite notamment Rubika, une école rassemblant 3 formations mondialement reconnues, spécialisées en jeux vidéo, animation et design. Partant du constat que les formations « élitistes » de Rubika attirent des étudiants de la France entière, mais très peu du territoire, un partenariat a été mis en place entre la ville d'Anzin, la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole et Rubika pour créer une formation courte et gratuite\*, accessibles à tous les jeunes du territoire, de 18 à 25 ans, qu'ils soient bacheliers ou non.

### Animateur 2D : un métier porteur

Les services Emploi et Jeunesse de la ville, Pôle Emploi, la Mission locale et l'école de la 2<sup>de</sup> chance ont été mis à contribution pour proposer des candidats, qui ont été conviés à une réunion d'information sur le contenu de la formation. Des entretiens de motivation ont été organisés début décembre, afin de sélectionner les 7 candidats de cette 1<sup>re</sup> promotion, qui ont rejoint les bancs de l'école dès le 7 janvier. Après 6 mois de cours (formation au dessin et aux fondamentaux de l'animation sur un logiciel professionnel), les jeunes auront un stage de 3 à 6 mois à effectuer au sein d'une entreprise



Quelques candidats lors d'une 1<sup>re</sup> réunion d'information. Finalement, 2 jeunes Anzinois font partie des 7 candidats retenus.

partenaire située dans la région. Après quoi ils recevront de Rubika une attestation de formation au métier d'animateur 2D, et seront parfaitement employables dans ce domaine. Vu le prestige de l'école Rubika et la demande régionale (l'industrie de l'animation se porte bien avec de nombreux studios et des métiers en tension), il ne fait aucun doute que les jeunes trouveront des débouchés. Bonne chance à cette toute 1<sup>re</sup> promotion !

*\*La formation est financée par Rubika et ses partenaires.*

## Santé

# 4 jours pour prendre soin de soi

**Le service Cohésion sociale de la ville organisait du 21 au 24 novembre les Journées santé bien-être.**

Plus de 200 personnes ont profité de cette semaine particulière et des nombreux ateliers mis en place dans les différentes structures de proximité de la ville : marches, shiatsu, chi kong, réflexologie plantaire, massage assis, art thérapie, plantes médicinales, coaching, sophrologie, sylvothérapie, danse douce, soin du visage...

Le samedi, une centaine de personnes ont découvert les différents stands installés à la salle des fêtes, profitant des massages et autres thérapies prodigués par les intervenants. « Ces journées gratuites offrent aux habitants la possibilité de participer à de nombreux ateliers sur le thème du bien-être, mais aussi de rencontrer les acteurs de la santé afin de bénéficier de conseils et d'informations, car la santé est notre bien le plus cher », précise Bruno Levant, adjoint délégué à la Vie locale, à la Politique de la ville et à la Démocratie participative.



Une quinzaine de personnes a participé à l'atelier sophrologie.



Les Copines créatives ont profité de l'événement pour remettre un chèque à l'association Emera.

## Vie locale

# Budget participatif 2019 : vous avez jusqu'au 31 mars pour déposer vos projets

Cette année encore, 50 000€ sont mis à la disposition des habitants pour qu'ils puissent donner vie à leurs idées.

« C'était un projet qui nous tenait à cœur en 2018. Nous avons décidé de le reconduire en 2019 », expliquait M. le Maire lors du Conseil municipal du 19 novembre dernier. Ce sont donc à nouveau 50 000€ qui sont mis à disposition des habitants pour construire, rénover, améliorer ou enrichir un bâtiment, une rue, un quartier ou toute la ville. Tous les Anzinois sans condition d'âge peuvent proposer un projet, seul ou avec d'autres habitants, réunis ou non en association. Les projets peuvent concerner tous les domaines (environnement, éducation, sport, santé, etc.) mais doivent respecter les critères suivants :

- concerner la ville d'Anzin ;
- respecter la loi ;
- être d'intérêt général et en accord avec le projet municipal ;
- relever de la compétence de la ville ;
- engendrer des dépenses d'investissement et ne pas impliquer de dépenses de fonctionnement trop importantes ;
- être précis et techniquement réalisables ;
- avoir un coût estimé à moins de 50 000€ ;
- pouvoir être mis en place rapidement.

### En pratique

Vous souhaitez déposer votre projet ? Retrouvez le règlement complet et la fiche projet à compléter avant le 31 mars sur le site de la ville ([www.ville-anzin.fr](http://www.ville-anzin.fr)), à l'accueil de la mairie ou des structures de proximité (André Parent, Claudy de Noyette, Cyberbase). Vous avez des idées mais vous ne savez pas comment faire ? Le service Cohésion sociale se tient à votre disposition au 06.80.06.07.98 (ou [jgarbez@ville-anzin.fr](mailto:jgarbez@ville-anzin.fr)). Vous avez envie de vous impliquer mais vous manquez d'idées ? Internet regorge d'initiatives innovantes et originales, en France ou à l'étranger, qui pourraient vous inspirer.



### Calendrier 2019

- Jusqu'au 31 mars : dépôt des fiches projet
- 2 avril : commission consultative pour étudier la faisabilité des projets
- 2 avril au 31 mai : travail sur les aspects techniques des projets et sur la présentation de ceux-ci avec les services de la ville
- vendredi 7 juin à 18h30 : cérémonie de présentation des projets et ouverture des votes
- du 7 juin au 14 septembre : votes

### Les projets retenus en 2018

Vous avez été environ un millier à voter pour l'un des 9 projets éligibles. Finalement, 4 projets ont été retenus, pour un total d'un peu plus de 50 000€ :

- 1<sup>er</sup> : aire de jeux à la Cité des Agglomérés (36 000€, 202 votes)
  - 2<sup>e</sup> : projet artistique participatif pour les fenêtres du château Dampierre (7500€, 139 votes)
    - 3<sup>e</sup> : boîtes à lire (5000€, 138 votes)
    - 4<sup>e</sup> : tour à hirondelles à la Bleuse-Borne (6700€, 126 votes)
- Ces projets sont en cours de réalisation.

## CARNET DE VIE

### Naissances (du 22 septembre au 10 décembre 2018)

BIELIK Giovanni | ZAMIARA Stanislas | DELTOMBE Enael | ITAKI Ayoub | BRIKI Chamsdine | DELFORGE Margaux | VIOLET Eden | DORIGNY Lola | DUSI Timéo | CAMARA SAPART Kaïllah | PUISSANT Maëlan | PIETTE Cléa | PIETTE Lola | VERHEECKE Ambre | LAURENT Thaïs | DENIS Gladys | AKHAL Théo | KNUYNDT Lhiam | BOUCAUT Quentin | CANLERS Léana | FONTAINE Aaron | GELDHOF Zoé | BOULANGER RATAJCZAK Aaron | APPLENCOURT Lyam | LÉCAILLE Tyméo | PARENT Lilou | SALLAK Zakariya | DHOUAILLY Rafaël | LEMAIRE Thiméo | BURET Jade | MAYER Stanley | LEMAIRE Léon | NAVEZ Mathis | MONFAUCON Owen | BUCHOLZ BOCQUET Charles | LEMOINE NOLLET Lilyana | VERNET Maëlle | POCQUET Téo | DUSSART Noah | LAMOURI Kamila | TRIKI Adem | BENALLAL Aïya | AIT AMER MEZIANE Aness | VANDY Julia

### Décès (du 24 septembre au 3 décembre 2018)

FOUCART Gilberte | ROUSSEAU Léa | BLONDEEL Bernard | BROUARD Danièle | COUTREAU Liliane | SOLINAS Salvatore | TASSOU Yvonne | FRANÇOIS Arlette | GOSSELIN Monique | HERBAU Nicole | BÉCART Jean-Yves | SIMON David | DUQUENNE Gilberte | NEF Gilbert | MOREAU Robert | HOQUANT Albert | BROUTIN Jacqueline | BRASSART Nicole | NAGELS Jean-Claude | MAHFOUF Amrane | BRAÇONNIER Laure | DUPONT Fernande | DECROIX Jean-Louis | PETIT Alphonsine | LADEVÈZ Mauricette | TANTÔT Martine | DE REVIÈRE Bruno

\* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle".  
Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.

Dans le cadre du LALP, quelques jeunes ont travaillé sur la réalisation d'un petit film d'animation, qui a été diffusé lors de la Fête de l'anim' à Wallers-Arenberg.



Du jeune enfant au jeune adulte,  
la ville s'engage pour la jeunesse

## 3 questions à...



**Valérie Tomson**  
adjointe déléguée à la Politique éducative, familiale et au handicap

“ Découvrir à tout âge des activités variées peut aider l'enfant à développer des passions ”

### Pourquoi les actions en faveur de la jeunesse vous tiennent-elles particulièrement à cœur ?

L'avenir de nos enfants est un enjeu capital pour nous tous. C'est pourquoi l'action en faveur de la jeunesse figure depuis 2008 au rang des priorités de l'équipe municipale : la ville consacre à la jeunesse un budget d'environ 2 millions d'€ par an.

C'est aussi la raison pour laquelle nous avons mis en place en 2013 un Projet éducatif local (PEL), qui vise à impliquer les différents acteurs au contact de l'enfant (les familles, les équipes éducatives, les animateurs, les associations...) et à instaurer une cohérence dans les politiques éducatives.

### Quels types d'actions mène la municipalité et pour quel âge ?

Tous les âges sont concernés, du jeune enfant au jeune adulte. Chaque âge dispose d'accueils de loisirs adaptés, proposant des activités sportives et culturelles, mais il y a aussi beaucoup d'autres choses.

Pour les plus petits et leurs parents, nous nous sommes attachés à multiplier les modes de garde possibles, en organisant un réseau d'assistantes maternelles, en proposant des lieux d'accueil comme le multi-accueil, la petite halte, ou la MAM (maison d'assistantes maternelles). Nous travaillons aussi avec l'Education nationale sur des passerelles entre la petite enfance et l'école maternelle, pour faciliter la 1<sup>re</sup> scolarisation. Nous mettons en place des actions de soutien à la parentalité, avec des ateliers d'éveil corporel ou créatifs « Entre toi et moi »... Pour la première fois en 2019, nous allons organiser une « Fête de la petite enfance » pour présenter ces différents services aux parents.

Concernant les plus grands, nous avons maintenu des activités périscolaires sportives et culturelles malgré l'arrêt des NAP. En plus de l'école municipale des sports, nous proposons une école municipale d'arts plastiques et des cours de dentelle. Les orchestres à l'école se sont multipliés, en partenariat avec le Conservatoire. Pour les ados (11-17 ans), nous pro-

posons le LALP (Lieu d'accueil de loisirs de proximité). Plusieurs fois par semaine, les jeunes y sont accueillis librement pour discuter, jouer à des jeux de société, au baby-foot ou au ping-pong. Des ateliers et des sorties leur sont régulièrement proposés : concerts, cinéma, musée Grévin, musée de la BD à Bruxelles ...

Pour l'éducation à la citoyenneté des élémentaires et des ados, nous avons mis en place un Conseil municipal des jeunes, qui sera renouvelé en 2019.

Les plus âgés (16-25 ans) disposent quant à eux de 2 animateurs qui leur sont spécialement dédiés. Ils les accueillent au sein de l'Espace jeunesse 3 soirs par semaine et accompagnent leurs projets (recherche de stages, d'un établissement, d'un logement...) Leur travail de terrain va se développer, en partenariat avec le CAPEP, pour que, par binômes, ils aillent davantage à la rencontre des jeunes. Il y a aussi les chantiers éducatifs, toujours avec le CAPEP. La ville les accompagne aussi dans la formation au BAFA.

### Quelle est le point commun à toutes ces actions ?

Quand on parle de politique éducative, on pense d'abord à l'école, mais il n'y a pas que cela. Toutes ces actions dans lesquelles la ville s'engage sont complémentaires. Chaque âge a des besoins particuliers en termes d'ouverture d'esprit, d'ouverture aux autres, et nous essayons d'y répondre. Découvrir à tout âge des activités variées peut aider l'enfant à développer des passions, à comprendre ce qu'il veut faire, à favoriser son engagement citoyen. Aussi diverses qu'elles soient, toutes ces actions ont le même fil conducteur et un but commun : que tous les enfants deviennent des citoyens autonomes et bien dans leur peau, qu'ils trouvent leur place dans notre cité comme dans la société.

0-6 ans

Des modes de garde adaptés à toutes les familles

- **Le multi-accueil P'tit Pouss** accueille vos enfants dès 2 mois 1/2 du lundi au vendredi. Que ce soit en mode crèche (avec repas et goûter compris), ou de façon modulée, cet accueil s'adapte aux besoins des familles, et propose des activités individuelles ou collectives à chaque âge.
- **La MAM** : 4 assistantes maternelles y accueillent jusqu'à 16 enfants. Un mode de garde entre l'individuel et le collectif qui présente l'avantage d'une grande flexibilité.
- **Le RAM** : il assiste les parents à la recherche d'un mode de garde, et accompagne les assistantes maternelles. Lieu de vie, de rencontre, d'animation collective, c'est aussi un lieu de socialisation pour les enfants.



Des soutiens à la parentalité



- **Le Lieu d'Accueil Parents Enfants**  
Proposé tous les jeudis après-midi (période scolaire) à l'Île aux enfants, les parents viennent y jouer avec leur enfant, rencontrer d'autres parents et partager leurs expériences. Ce lieu de transition facilite en douceur la séparation en vue de l'entrée à l'école maternelle, et permet d'approcher les règles de vie en collectivité.

- **« Entre Toi et Moi »**  
Ces ateliers sont proposés plusieurs fois par mois en différents lieux de la ville. Eveil sensoriel autour de techniques de relaxation, arts créatifs, rencontres musicales : enfants et parent y partagent toujours un moment privilégié.

6-17 ans

Une découverte d'activités variées

Malgré la fin des NAP, la municipalité a décidé de maintenir pour les élèves en élémentaire des ateliers périscolaires culturels et sportifs 2 fois par semaine. Les enfants y découvrent au choix capoeira, dentelle, échec, tennis, rugby, arts plastiques, judo, médiathèque, athlétisme, percussion ou futsal. En plus de l'Ecole municipale des sports et des stages sportifs, la ville a mis en place une Ecole municipale d'arts plastiques et des cours de dentelle.

De jeunes citoyens engagés

Anzin est l'une des rares villes en France à avoir mis en place un Conseil municipal des jeunes (CMJ). Campagne, vote, cérémonie d'investiture, participation à des commissions, présence lors des différentes cérémonies, mise en place d'actions..., sont autant de moments qui permettent aux jeunes de découvrir l'engagement citoyen. « Le but est aussi que cet engagement se poursuive lorsqu'ils deviennent adultes au sein d'une instance de démocratie participative », explique Valérie Tomson.



Le CMJ sera renouvelé en 2019.

Des ados bien dans leur peau



Avec le LALP et le centre ado, les jeunes ont de multiples occasions de se retrouver entre eux, tout en étant encadrés par des animateurs, pour discuter, jouer, participer à des projets ou des sorties sportives ou culturelles.

Cet été par exemple, ils ont participé à une découverte de l'imprimante 3D et à la réalisation de pochoirs à la Serre numérique, en lien avec le Comité de quartier sud.

## Des lieux et activités dédiés aux jeunes

### ▪ Espaces jeunesse

Les jeunes de 16 à 25 ans y sont accueillis dans les structures de la ville (espace André Parent, Cyberbase, Maison Claudy de Noyette) toute l'année, les mardis, mercredis et jeudis de 17h à 19h. Ils y reçoivent un accompagnement personnalisé pour rechercher des stages, trouver une formation, monter un projet, par le biais du CLAP notamment (Comité local d'aide aux projets). Durant les périodes scolaires, des activités de loisirs et de découverte leur sont proposées.

### ▪ Zumba, football, etc.

Des séances de zumba accueillent le public 16-25 (garçons et filles) tous les mercredis de 18h à 19h à l'espace André Parent. Régulièrement, les jeunes sont invités à partager un moment convivial en allant ensemble au stade voir un match du VAFC.



## Un accompagnement personnalisé



### ▪ Des jeunes formés au BAFA

Chaque année en décembre, la ville accompagne une vingtaine de jeunes Anzinois dans la formation au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Cette action est en grande partie financée par la municipalité, avec le soutien de la CAF. Il ne reste à la charge du jeune qu'1/3 du coût de la formation environ.

### ▪ Des chantiers éducatifs

Sur les périodes de vacances scolaires, une dizaine de jeunes a la possibilité de participer à un chantier éducatif (peinture, espaces verts, fabrications ou constructions diverses...), en partenariat avec le CAPEP. Chaque jeune est payé 15€ la demi-journée, dans la limite de 20 demi-journées travaillées. Cet argent lui servira à financer un projet, travaillé en amont avec les animateurs et les éducateurs qui encadrent les chantiers.

### ▪ Des partenariats stratégiques

Le service d'animation 16-25 travaille de façon privilégiée avec le CAPEP, le service Emploi de la ville et la Mission locale, afin d'assurer un suivi personnalisé de chaque jeune.



## Le travail de terrain se renforce

Afin de toucher un public plus large, le partenariat de la ville avec le CAPEP se renforce. Des binômes animateur de la ville/éducateur spécialisé du CAPEP développent la présence sur le terrain, et vont à la rencontre de la jeunesse, directement sur ses lieux de vie.

Toutes les activités proposées à la jeunesse ne sont pas répertoriées ici. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact avec la **Direction jeunesse de la ville, à l'espace Mathieu, tél. 03.27.28.21.54.**

## Sécurité

Anzin labellisée Ville prudente 

**En novembre, notre ville s'est vu remettre le label « Ville prudente 2 cœurs » pour sa politique active en matière de prévention routière.**

En marge du Congrès des maires et un an après le lancement officiel du label « Ville prudente », l'association Prévention routière et ses partenaires ont dévoilé le nom des 134 premières communes labellisées. Anzin s'est donc vu remettre le label « Ville prudente 2 cœurs » (le niveau de labellisation allant de 1 à 5 cœurs). Ce label récompense les communes qui développent une politique active de prévention routière, afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de leurs habitants. A Anzin en effet, de nombreuses actions de prévention routière sont menées tout au long de l'année, auprès des scolaires (parcours maîtrise du vélo, contrôle de l'état des vélos, permis piéton, spectacles thématiques, remises de diplôme... en partenariat avec l'Amicale des anciens élèves de l'école De Gaulle, le Vélo Club de l'Escaut, la police municipale, l'association de prévention routière...), mais aussi auprès d'un public plus large (Semaine de la prévention routière, Semaine de la courtoisie au volant, action « Lumière et vision »...) Seules 134 communes ont été labellisées en France, dont seulement 10 dans la région Hauts-de-France !



Seulement 10 communes ont été labellisées dans la région Hauts-de-France !

M. le Maire remercie les élus, et notamment Isabelle Asselin, Conseillère municipale déléguée à la prévention routière, les techniciens de la ville et les associations concernées pour tout le travail effectué.

## Football

## Un terrain tout neuf au stade André Gilliard !

**Après plusieurs semaines de travaux, le nouveau terrain de foot synthétique a été inauguré le vendredi 9 novembre.**

C'était une promesse de campagne de l'équipe municipale. Après avoir réhabilité les cours de tennis extérieurs en 2015, les cours couverts et la piste d'athlétisme en 2017, c'était au tour du terrain de foot en schiste d'être rénové. Un projet qui a évolué au cours du temps, puisqu'en plus d'un terrain synthétique tout neuf, un nouvel accès a été créé, les conditions de stationnement ont été améliorées,



Deux célébrités du monde du football étaient présentes à l'inauguration : Bernard Chiarelli et Rudy Mater.

et la sécurité renforcée avec le déploiement de caméras de vidéoprotection. M. le Maire a pu compter pour cette inauguration sur la présence de Daniel Barnier, préfet délégué pour l'égalité des chances, et de Laurent Degallaix, maire de Valenciennes et président de Valenciennes Métropole. Sans oublier des personnalités du monde du football : Bernard Chiarelli, ancien footballeur international français, demi-finaliste de la Coupe du Monde 1958, et Rudy Mater, ancien capitaine du VAFC, qui affiche 389 matchs sous les couleurs rouge et blanc.

## Un équipement largement subventionné

Pierre-Michel Bernard a remercié chaleureusement M. Barnier, puisque l'équipement a été subventionné à plus de 60% par l'Etat (410 000€ de subventions sur un total de 650 000€ de travaux). M. le Préfet s'est félicité de ce choix en voyant le nombre de personnes présentes à l'inauguration et leur enthousiasme.

Après les discours, M. le Maire a remis symboliquement les clés du stade au club de foot Anzin FARC, ainsi que 60 places pour que ses membres puissent assister au match Valenciennes/Paris FC du 30 novembre. Les entreprises partenaires de l'opération ont quant à elles offert des ballons neufs aux enfants du club.

## Travaux

# Des chantiers dans les temps

Ça avance bien du côté de la Cité du Mont de la Veine et de l'école maternelle Carpeaux.



La Cité du Mont de la Veine poursuit sa mutation. Commencés cet été, les travaux avancent bien. Les premières rues sont en cours d'achèvement.

La partie basse de la rue Henri Durre et la rue de l'Yser ont été les premières voiries à bénéficier d'une réfection totale: l'assainissement et les conduites d'eau ont été refaits, les réseaux d'éclairage public ont été enterrés, les trottoirs ont été remis à neuf, des places de parking ont été aménagées. Les limites de propriété des différentes habitations (clôtures...) ont également été refaites.

Prochaines étapes dans les semaines à venir : les rues de la Somme, de la Marne et la rue de l'Ourcq subiront le même lifting.

### L'école maternelle Carpeaux est sortie de terre

On a vu le bâtiment sortir de terre durant ces dernières semaines. Pour l'instant, le planning est respecté, et l'école devrait être réceptionnée dès l'été prochain, comme prévu.

En attendant, les élèves poursuivent leur scolarité dans des bâtiments modulaires tout confort.



## Numérique

# Anzin'Clic : la montée en puissance du service

La mission d'une durée de 10 mois des agents Anzin'Clic se termine.

L'heure du bilan pour cette 2<sup>e</sup> mission, avant le démarrage d'une 3<sup>e</sup> en mars.



Depuis 2017, la mairie a mis en place Anzin'Clic : un binôme de services civiques qui accompagne les Anzinois dans les usages du numérique. Après William et Elisa en 2017, Sarah et Chaymâa ont depuis mars 2018 reçu 389 personnes en ateliers thématiques collectifs (comment créer une boîte mail ; comment utiliser Word ou Excel ; comment se créer un compte sur les réseaux sociaux ; comment surfer sur internet...), ainsi que 206 personnes en rendez-vous personnalisés. Durant toute l'année, elles sont intervenues

en mairie comme dans les structures de proximité de la ville, animant même des stands sur le marché ou lors du Forum des associations pour se faire connaître. Elles ont aussi épaulé nombre d'Anzinois dans leurs démarches administratives (faire sa déclaration de revenus en ligne, une demande de carte d'identité ou de carte grise...) Elles ont accompagné le service Communication pour faire connaître à la population le nouveau site et la nouvelle appli « Anzin ma ville », proposant même une aide à l'utilisation de ces nouveaux outils.

### Interventions à domicile

Nouveauté cette année : elles sont intervenues à domicile pour former des personnes à mobilité réduite ou porteuses de handicap. 6 personnes ont été concernées en 2018, pour un total de 25h de formation. Sans oublier leurs interventions en centres de loisirs, où elles ont assisté certains enfants dans la création d'un journal numérique. Leur dernier projet : la création d'un jeu de société sur le thème des réseaux sociaux. C'est une mission bien remplie qui se termine le 11 janvier. En mars, de nouveaux services civiques prendront le relais pour de nouvelles aventures numériques.

## Citoyenneté

# Inscriptions sur les listes électorales : ce qui change en 2019

**Pour favoriser l'expression démocratique et lutter contre l'abstention, l'élaboration et la mise à jour des listes électorales ont été réformées.**

Ainsi, l'inscription des citoyens est facilitée : si auparavant, il était nécessaire pour voter de s'inscrire avant le 31 décembre de l'année précédant les élections, l'inscription sera permise désormais jusqu'à quelques semaines avant le scrutin. A compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à 6 semaines avant la date d'un scrutin. En 2019, à titre transitoire, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du 2<sup>e</sup> mois précédant un scrutin. Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Et pour apporter une réponse au problème des doubles-inscriptions, un répertoire électoral unique (REU) a également été institué. Ce REU, géré par l'Insee, permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des

listes électorales. L'inscription des jeunes de 18 ans reste automatique. En dehors de cette situation (nouveaux habitants notamment), l'inscription sur les listes doit toujours faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour vous inscrire, plusieurs possibilités :

- en mairie avec les pièces exigées (pièce d'identité + justificatif de domicile) ;
- par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription (téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) et les pièces exigées ;
- en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



Allô,  
M. le Maire ?

Chaque mardi  
vous pouvez  
dialoguer

directement avec  
votre Maire, de  
11h à 12h au  
**0 8000 59 410**

Permanences  
le samedi matin,  
sur rendez-vous  
au **03.27.28.21.57**



## Soirée des mérites anzinois

# Une moisson de récompenses pour des Anzinois émérites !

Vous étiez plus de 600 à assister à cette soirée exceptionnelle, au cours de laquelle 29 personnes ou collectifs ont été mis à l'honneur pour leurs résultats sportifs, leur réussite ou leur investissement dans la vie anzinoise.



L'équipe de cross court, Hicham Briki, Pierrick Bernard, Patricia Gainetdinoff et Jean-Denis Maréchal de l'AS Anzinoise Athlétisme



Le Rugby Club Anzinois



Flash Dance Anzinoise



Régis Cossart, Patricia Desse, Armando Dargent, Véronique Dargent et Jean-Marie Vaillant, de la Compagnie des Archers anzinois



Maxime Van Muylen, du Vélo Club de l'Escaut

### Hommages



M. le Maire a commencé la soirée en rendant hommage aux personnes disparues récemment : Annie Dargent, présidente du club de karaté, qui avait reçu un mérite l'an dernier ; Jacques Trovic, représentant de l'art naïf, lauréat du Super Trophée en 2011 ; et Albert Houant, figure associative anzinoise, décédé brutalement quelques heures avant cette cérémonie.



Bruno Blairon



Steeven Mercier



Retrouvez en vidéo l'ensemble des lauréats  
en flashant ce QR code ou sur  
<https://youtu.be/66FjDpW18z8>



Florian Boez et Frédéric Rémy, du Judo Club AS Anzin



Théo François, du Club Sports sourds et malentendants d'Anzin



Julie Desert et Bérengère Bar de l'Ecole de danse Solletico



L'équipe senior féminine du Handball Club d'Anzin



Sabrina Wagret, de l'école Ying Chuan d'Anzin



L'Amicale des anciens élèves de l'école De Gaulle



Timéo Leconte, du Tsuki Karaté Club



Le collectif artistique Préparons la paix



Maxime Leveaux et Sybille Braure, du Tennis Club d'Anzin



Spectacle Pop'80 Live



## Hommage

# Jacques Trovic, témoin de la petite histoire, est entré dans la grande

**Cet artiste anzinois tissait inlassablement l'univers des gens du Nord, des scènes aux teintes chaudes et colorées, des ambiances, des métiers disparus. Reconnu dans le monde entier, il est devenu une figure majeure de l'art naïf. Il s'est éteint en octobre dernier.**

« Je commence toujours par un soleil... », expliquait Jacques Trovic. Un peu comme une 2<sup>e</sup> signature. Un soleil à chaque fois différent, souriant, radieux, comme l'étaient ses œuvres lumineuses et colorées. Faites de feutrine, de ruban, de dentelle, de bouts de laine et de pièces de tissu qu'il trouvait au marché d'Anzin, ses tapisseries monumentales ont été exposées dans le monde entier. Jacques aimait sa ville et sa région. Il raconte dans ses œuvres l'univers des gens du Nord, le quotidien des années 60 ou 70 : des métiers aujourd'hui disparus (l'horloger, la modiste, le petit ramoneur, la chanteuse de rue...), les traditions (le combat de coq, le carnaval, la fête foraine, le cirque...), le monde de la mine... Parfois, ses sujets se font plus exotiques, comme *La Scène espagnole* qu'il compose à 14 ans, sans avoir jamais quitté Anzin. Ce sera sa première tapisserie, qu'il aura mis 2 ans à confectionner, et aussi sa préférée, qu'il ne s'est jamais résolu à vendre.

### Un travailleur infatigable

Tout commence dans la maison familiale de la rue Jean Jaurès. A 7 ans, lorsque sa santé fragile l'empêche d'aller à l'école, il reste à la maison, dans les jupes de sa mère et de sa sœur Josiane. C'est auprès d'elles qu'il apprend à coudre et à broder. Adolescent, il fréquente l'Académie d'arts plastiques de St-Amand-les-Eaux, où il apprend la tapisserie, mais aussi la mosaïque et la peinture. A l'époque, la ville d'Anzin organise un concours d'art. Il y remporte le 1<sup>er</sup> prix grâce à *La Scène espagnole*, évoquée plus haut. « Sans ce 1<sup>er</sup> prix, il aurait peut-être arrêté, nous explique Bruno Gérard, qui anime des ateliers de peinture et de dessin à la Pommeraie, en Belgique. C'était important pour lui d'être reconnu dans sa ville, d'où sont issus plusieurs Prix de Rome qu'il admirait beaucoup. » A partir de ce moment, Jacques passera les 50 prochaines années de sa vie sur ses tapisseries. « Il était infatigable et pouvait travailler jusqu'à 20h par jour. » Son secret ? Peut-être le café très fort de sa sœur, qui, dévouée corps et âme à sa création, l'assistait dans son travail en faisant les ourlets. Et malgré ce rythme effréné, il mettait des mois à venir à bout d'une tapisserie : 6 mois, un an, voire davantage. « Nous avons inventorié 250 tapisseries de taille variable (4 m<sup>2</sup>, 8 m<sup>2</sup>, et parfois plus !). Ce qui voudrait dire qu'en 50 ans de carrière, il en a fait au moins 5 par an, ce qui est énorme, presque inhumain ! », poursuit Bruno Gérard.

### Les mystères de la création

Imaginons-le un instant sur un bout de table dans sa cuisine, courbé sur sa toile de jute roulée en boule, travaillant le matin sur une partie en haut à droite, l'après-midi en bas à gauche, et le soir au milieu... sans jamais avoir de vision d'ensemble du travail en cours. Puis venait le moment où il disait : « C'est fini ». « Et là, quand il déplaçait son œuvre, c'était magique, chaque chose était à sa place », témoigne M. Gérard. En 2009 survient le décès de sa sœur. « C'était



En 2011, la médiathèque consacrait une exposition à Jacques Trovic. La même année, il recevait le Super Trophée lors de la Soirée des mérites anzinois.

difficile pour lui de vivre seul et d'assumer le quotidien, sans Josiane. » La ville d'Anzin entame alors les démarches, en coordination avec la Pommeraie, un centre pour personnes handicapées ou souffrant de maladie mentale, pour qu'il puisse y être accueilli. C'est là, dans l'atelier de peinture et de dessin, qu'il poursuit ses créations. Tout en continuant de rentrer chez lui le week-end, dans la maison qu'il ne pouvait se résoudre à quitter, accompagné de son ami de toujours, Selim Moktar, sa seule famille désormais. « Il avait fini par retrouver un équilibre qui lui a permis de continuer à créer. Cela a duré 8 ans. » Puis il s'est éteint, le 27 octobre en Belgique, à l'âge de 70 ans.

Reste le souvenir d'un artiste gentil et émouvant, qui regardait son travail avec une grande humilité. « Il n'avait pas conscience de l'importance de son œuvre. » Et pourtant, il a exposé un peu partout dans le monde : France, Belgique, mais aussi Allemagne, Suisse, Japon, Etats-Unis, Autriche, Espagne, Slovaquie, Finlande... Il est représenté dans de nombreuses collections privées et publiques (à Lausanne, Laval, Nice, Béthune, Tourcoing, Cholet, Lewarde, Bruxelles...) Quant aux nombreuses œuvres qu'il laisse derrière lui, elles seront données à des musées, comme il l'avait souhaité.

## Commémoration

# Une cérémonie et une plaque à la mémoire d'Henri Durre

**Le samedi 27 octobre, on célébrait à Anzin le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, en présence notamment du président de l'Assemblée Nationale, Richard Ferrand.**

A Anzin, nous connaissons Henri Durre, puisqu'une rue porte son nom. Mais qui était-il vraiment ?

Né à Maubeuge en 1867, ce partisan du rapprochement franco-allemand épouse une Allemande à 18 ans. Représentant de commerce à Valenciennes, c'est un socialiste actif ; conseiller municipal dès 1900, puis conseiller général, il est élu député de 1906 à 1910 ; réélu en 1914, il prend ses fonctions 2 mois avant la déclaration de guerre. En 1914, il n'hésite pas à traverser les lignes ennemies pour remplir sa mission et siéger au Palais Bourbon. Le 28 octobre 1918, à 10h, il est fauché par une mitrailleuse allemande à la Croix d'Anzin, 15 jours avant l'Armistice...

Nombreuses étaient les personnalités venues lui rendre hommage le 27 octobre : Richard Ferrand, président de l'Assemblée Nationale, Michel Lalande, préfet de région, Alain Bocquet, maire de Saint-Amand et député honoraire, Fabien Roussel, député du Nord, Laurent Degallaix, maire de Valenciennes et président de Valenciennes Métropole... sans oublier les descendants de M. Henri Durre.

Tous ont rappelé les nombreux sujets pour lesquels le député s'est battu tout au long de sa vie : que ce soit pour améliorer les conditions de travail dans les mines ou dans les chemins de fer, pour tenter de préserver la paix, ou pour

défendre l'intérêt des populations envahies... toujours au service des autres et de l'intérêt général. Une plaque lui est désormais dédiée à l'espace Epona, à quelques mètres du lieu où il fut assassiné.



Une plaque lui est désormais dédiée à l'espace Epona.

29

## Vie des services

# Une nouvelle directrice des Affaires culturelles

**Après 18 ans passés au service de la vie culturelle lilloise, Céline Verwaerde nous a rejoints depuis le 1<sup>er</sup> novembre.**



Archéologue de formation, spécialisée dans l'archéologie musicale (c'est-à-dire l'étude des instruments de musique antiques), mais aussi musicienne, Céline a travaillé pendant plusieurs années en tant que parothécaire (l'équivalent de bibliothécaire pour les partitions de musique) au conservatoire de Lille. En 2008, elle rejoint le réseau des bibliothèques de Lille (qui regroupe 9 médiathèques) où, en tant que responsable de l'action culturelle, elle orchestre quelque 600 événements annuels.

### Attirer un public de plus en plus large

Après 18 ans passés dans une très grande collectivité, la possibilité de mettre son savoir-faire au service d'une ville « à taille humaine » la séduit, et elle rejoint le poste libéré depuis quelques mois par Anne Verneuil. Même si les contours du poste ont évolué : « Je n'ai pas en charge la gestion directe des équipements comme le conservatoire et la médiathèque. En

revanche, je suis chargée de la culture, mais aussi de l'organisation des fêtes et cérémonies, et du protocole. Beaucoup de choses se font déjà en matière culturelle à Anzin : de nombreux événements, des structures dynamiques, des services impliqués, une politique de gratuité... Mon rôle est davantage stratégique et consiste à organiser et garantir la cohérence de tout cela, tout en développant de nouvelles actions. L'idée est de continuer à promouvoir l'accès d'un public de plus en plus large aux structures et aux événements culturels de la ville. » Quelques jours après sa prise de poste, elle assistait au spectacle « Préparons la paix », développé par le conservatoire et plusieurs associations culturelles anzinoises. « J'ai trouvé ce projet très ambitieux et particulièrement réussi : un très bon niveau musical, une vraie énergie, des personnes motivées à travailler ensemble... Une très belle entrée en matière ! »

## Equipement

# Notre théâtre devient d'intérêt communautaire

**Ce sera toujours le théâtre d'Anzin, mais il ne sera plus « municipal ». Valenciennes Métropole en a repris la gestion, l'entretien et l'administration depuis le 1<sup>er</sup> janvier.**

Après être passée en Conseil communautaire le 22 novembre, la décision a été entérinée au Conseil municipal du 17 décembre : la Communauté d'agglomération prend notre théâtre sous son aile. En effet, Valenciennes Métropole ayant une compétence culturelle, elle a souhaité projeter le théâtre d'Anzin comme le 3<sup>e</sup> pilier de sa politique culturelle, après la « reprise » du Boulon de Vieux-Condé en 2011 et celle du Phénix de Valenciennes en 2018. Il est sûr que le rayonnement métropolitain du théâtre est incontestable : d'après les chiffres, 93% des spectateurs sont non-Anzinois, et parmi eux 75% viennent du territoire de l'agglomération.

### Une décision d'intérêt général

Construit en 1932 par Joseph Foyer et décoré par Lucien Jonas, c'est aussi un trésor architectural, un bâtiment Art déco exceptionnel, qu'il devient urgent de réhabiliter. Or, la rénovation est estimée à 6 millions d'€ minimum. Une charge bien trop lourde pour une commune... Valenciennes Métropole pourra plus facilement s'acquitter de cette rénovation, et prévoit même une extension possible du bâtiment dans les années à venir. « Cela va permettre une montée en puissance du théâtre, tant au niveau de sa



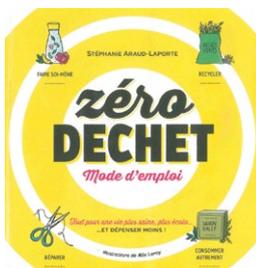
capacité d'accueil que de sa programmation, qui restera populaire et axée sur les musiques actuelles. En attirant plus de monde, nous pouvons nous attendre à un développement de l'activité économique et commerciale sur notre commune », explique Pierre-Michel Bernard. D'autant que la ville ne perd pas complètement la main, puisque 3 élus d'Anzin, sur 9 élus communautaires, siègeront au Conseil d'exploitation.



## Coups de cœur Médiathèque

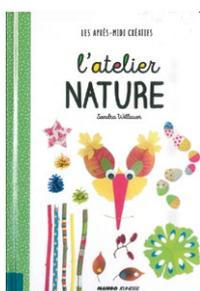
### En 2019, on se met au vert !

**Comment mieux consommer, moins gaspiller, moins jeter ? Voici quelques livres pour vous donner tout un tas de trucs et astuces. Parce que, petit à petit, quelques gestes du quotidien peuvent tout changer !**



#### ■ Zéro déchet : mode d'emploi de Stephanie ARAUD-LAPORTE (illustration Alix LEROY)

Vous rêvez d'une vie plus saine et plus écologique mais vous trouvez cela insurmontable ? Cet ouvrage illustré propose une panoplie de conseils et petits gestes du quotidien qui permettent de réapprendre à consommer et à économiser !



#### ■ L'atelier nature (coll. Les après-midis créatifs) de Sandra WILLAUER

Un jeu mikado en bâtons de bois, des animaux en feuilles..., l'atelier nature propose des activités faciles à réaliser à partir d'éléments récoltés dans la nature.



#### ■ Fabriquer sa lessive, son dentifrice, son shampoing, ses produits d'entretien... de Régine Quéva

Ce livre de recettes illustrées, simples et rapides, permet de réaliser des cosmétiques et produits d'entretien naturels aisément avec des ingrédients de base faciles à trouver.



#### ■ Les Epluchures, tout ce que vous pouvez en faire de Marie COCHARD

Rédactrice en chef du magazine Green Attitude, Marie Cochard nous propose un abécédaire de recettes et astuces sur le recyclage des épluchures. Les témoignages de recycleurs viennent nourrir ce livre, qui dévoile les secrets

les mieux gardés de l'upcycling !



**Joël DORDAIN,**  
président du groupe

et l'ensemble de sa famille.

Un drame s'est produit également en plein **marché de Noël à Strasbourg**. Une fois encore le terrorisme a frappé en plein cœur, faisant cinq morts et de nombreux blessés. Un homme a ouvert le feu ; **la bêtise, la radicalité a encore tué gratuitement**, avec lâcheté. Toutes ces personnes qui étaient venues chercher un **moment de bonheur ont été abattues de manière ignoble**. Cela devient insupportable. **La France une nouvelle fois en deuil, une nouvelle fois nous pensons à toutes les familles qui souffrent, une nouvelle fois nous allons nous recueillir, une nouvelle fois nous prononçons les mêmes mots de compassion. Mais pour combien de temps encore ?**

Enfin, je ne peux passer sous silence le **mouvement des gilets jaunes**, le rassemblement **de toutes ces femmes et de tous ces hommes, actifs ou retraités**, qui sombrent dans la **misère, qui survivent au lieu de vivre dignement de leur travail ou de leur retraite**. Dès lors que les **inégalités se creusent, la révolte gronde**. Les syndicats et les partis poli-

Cette fin d'année 2018 est marquée par de nombreux événements.

Tout d'abord, je tiens à rendre **hommage à Albert Houant**. Son décès brutal a touché beaucoup de nos concitoyens. Responsable de la défense des locataires, président de l'association de la Verrerie et membre du Conseil citoyen, il était aussi administrateur du CCAS. **Il va nous manquer, aussi je tiens à renouveler mes très sincères condoléances à son épouse Lucia, ses enfants,**

tiques sont hors jeu depuis le début de ce mouvement. Cela mérite **réflexion** et un **débat approfondi sur notre démocratie**.

Dans les cortèges, beaucoup de retraités et actifs avec BAC, BP ou CAP. Ils ne demandent **pas à être aidés**, mais seulement de **vivre avec dignité** de leur salaire ou de leur retraite. Certes à l'heure où j'écris ces lignes **le mouvement s'essouffle** : l'attentat de Strasbourg à l'approche des fêtes, la fatigue, les moyens pour se déplacer... Mais il ne faut surtout **pas croire que ce mouvement va s'éteindre**, les attentes sont immenses, alors **engageons de suite le débat** avant qu'il ne soit trop tard.

Un mot encore : **ne divisons pas le privé et le public**. Pourquoi dans les annonces du président de la République **les fonctionnaires n'apparaissent pas ?** Ils ont les mêmes problèmes, les mêmes difficultés à terminer le mois, à partir en vacances... Et **pourtant, ils ne chôment pas, croyez-moi**.

Pour terminer ma chronique, un mot sur le **budget 2019** de la ville. Ce dernier conjugue **sérieux** et **souci constant d'améliorer les prestations** rendues pour le bien-être de la population : **maintien des taux d'imposition pour 2019 et pas d'augmentation des tarifs** ; un effort sans précédent pour **l'investissement : près de 7,5M€** ; 2 écoles entièrement réhabilitées : la maternelle **Carpeaux** qui sera livrée pour la rentrée prochaine, et la maternelle **Jaurès**, dont les travaux démarreront en juillet.

J'espère que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année en famille et je vous présente **nos meilleurs vœux pour 2019. Bonheur, santé, un monde plus juste et meilleur**.  
Bien sincèrement,

**Votre équipe "Unis pour réussir"**



**Pierre HERNANDEZ,**  
président du groupe

L'Europe demain. Signé en 1918 après 4 ans d'horribles souffrances, l'Armistice vient de célébrer son centenaire. Si notre vieille Europe est un territoire de paix, son unité s'est fissurée, le monde est en pleine mutation et des foyers revendicatifs se sont allumés. Comment l'Europe va-t-elle affronter les défis du XXI<sup>e</sup> siècle ? Ses dirigeants auront-ils la sagesse de tracer un avenir serein à leurs enfants ? A nos amis Anzinois, nous souhaitons que 2019 soit une année où la santé sera présente ainsi que la réussite dans vos projets, la paix et la sérénité. De trouver les raisons d'être heureux et la force nécessaire pour surmonter les épreuves.

**Rassemblés dans un nouvel élan**



**Francis BOUDRENGHIEN,**  
président du groupe

C'est nouveau, ça vient de sortir, le Tribunal Administratif a rappelé la mairie à ses obligations concernant les ressources humaines, et pas que ? C'est nouveau, ça vient de sortir, cession du THEATRE à l'Agglo, veulent ils le faire gérer par des responsables compétents ? Les promesses pour 2020 prévoiraient la construction d'une piscine Municipale ? **Quand on veut faire des économies, on commence par ne pas utiliser les ficelles légales pour se servir et servir son entourage**. La notoriété ne donne pas tous les pouvoirs, ni ne justifie les abus. N'est pas gilet jaune qui veut ! Bonne année à tous.

**F. BOUDRENGHIEN** 06.10.68.12.82  
**N. FOURNARD** 06.68.88.00.16.

**Union de la droite nationale**



**Philippe BERTIAUX**

Je suis chef d'entreprise, et depuis le 19 nov 2018, je suis votre nouveau conseiller municipal. Ma mission est de défendre vos intérêts aux côtés de Nicolas FEHRING. Depuis 2014, la majorité nous impose de vous écrire ici en 650 signes (sur 26,5 pages consacrées à la propagande municipale), difficile ainsi de retranscrire notre action et nos idées. La modification de cette règle injuste a été réclamée. Si nous ne sommes pas entendus, nous porterons le dossier devant le juge administratif pour les 6023 pers (abstentions et autres votes sur 8596 inscrits) qui n'ont pas choisi M. Bernard comme représentant. Dans l'attente, toute notre équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2019. Contact: nfehring@ville-anzin.fr

**Plus proche de vous**



# Pierre-Michel Bernard et son équipe municipale

*#santé*

*#bonheur*

*#vivreensemble*

vous souhaitent une  
**bonne année**  
2019 , ,

